

SUR LE SITE ET L'APPLICATION

 **Cap Cotentin** 



Organisez
vos déplacements

 **en 1 clic** 

AGENCE DE MOBILITÉ

40 boulevard Schuman
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h

Le samedi de 9h à 12h15

 **N°Azur 0 806 079 530**
PRIX D'UN APPEL LOCAL



UN SERVICE
PROPOSÉ PAR



Ne pas jeter sur la voie publique



8

LIGNE
Polyclinique
> Schuman-Delaville

Polyclinique ————— Schuman-Delaville
Anjou

 Du lundi au samedi
de 7h30 à 19h30

 Fréquence
toutes les 1
à 2 heures

Horaires valables
du **27 juin 2022**
au **28 août 2022**



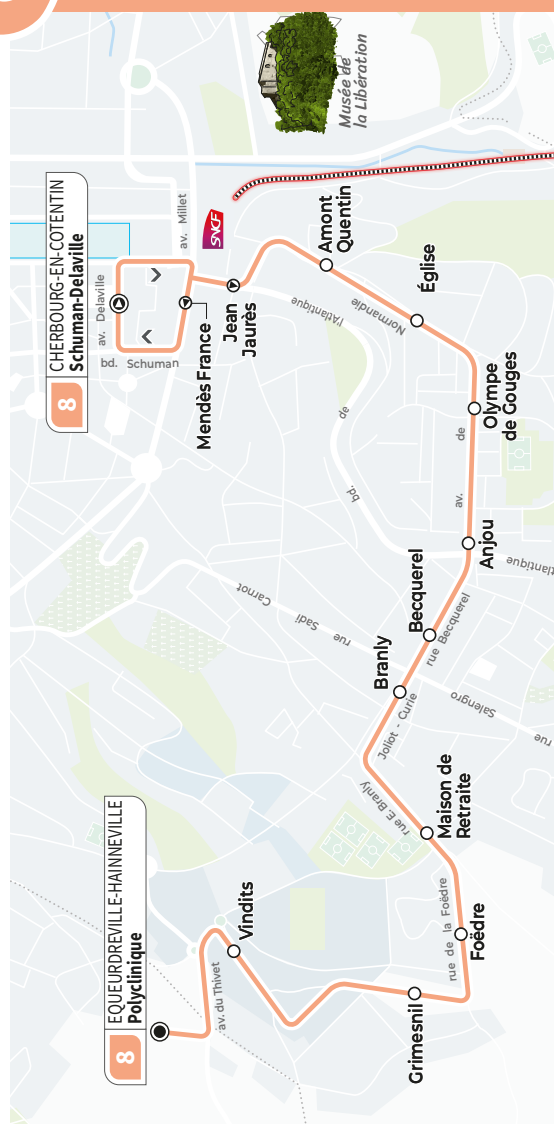


Avec un titre Cap Cotentin, voyagez en train



8

> PLAN DÉTAILLÉ



VOYAGER SUR LE RÉSEAU CAP COTENTIN

Pour voyager sur le réseau de transport Cap Cotentin, vous devez être muni d'un titre de transport valide. Deux types de supports sont proposés :

- > **Le ticket rechargeable, idéal pour voyager occasionnellement** : vous pourrez charger des tickets 1 voyage ou des tickets 24h.
- > **Le Pass Mobilités, plus adapté pour voyager régulièrement** (Pass nominatif et gratuit) : vous pourrez y charger l'ensemble des titres de transport disponibles sur le réseau Cap Cotentin.



Quel que soit le support ou le titre de transport, la validation est obligatoire à chaque montée dans un véhicule du réseau Cap Cotentin, y compris en correspondance.

Les titres de transport donnent accès à tous les services du réseau : bus, cars, transport à la demande.

VOYAGER EN TRAIN

Avec un titre de transport Cap Cotentin (ticket et abonnement, hors abonnement scolaire), **vous pouvez effectuer un trajet entre les gares de Valognes et Cherbourg-en-Cotentin.**



Pensez à valider votre titre de transport sur les bornes Cap Cotentin présentes aux abords des quais avant de monter à bord.

Attention, les titres cap Cotentin ne sont pas vendus en gare ni à bord des trains. Plus d'informations sur www.capcotentin.fr

OBTENIR UN TITRE DE TRANSPORT



Agence de mobilité

40 boulevard Schuman
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN
Vente de l'ensemble des titres de transport



E-boutique

capcotentin.fr
Vente de l'ensemble des titres de transport



Dépositaires

Liste sur capcotentin.fr
Vente de l'ensemble des titres de transport (sauf abonnements annuels)



Offices de Tourisme

Liste sur capcotentin.fr
Vente uniquement du titre unitaire valable 1 heure



Titre SMS

Plus d'informations sur capcotentin.fr
Achat du titre unitaire valable 1 heure ou du ticket 24h

Envoyer 1V OU 24H au 93050



A bord des véhicules

Vente uniquement du titre unitaire valable 1 heure



Application tixiPASS

Téléchargeable sur Google play et App Store
Vente du titre unitaire et du ticket 10 voyages

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
www.capcotentin.fr

TITRES ET TARIFS

La gamme tarifaire du réseau Cap Cotentin repose sur le principe de la dégressivité tarifaire en fonction du critère âge (+ ou - de 26 ans) et du quotient familial.

Votre quotient familial figure sur les attestations de paiement éditées par votre CAF.

> Rendez-vous sur le site caf.fr, rubrique « Mon Compte », ou sur les bornes en libre-service dans les accueils de votre CAF.

SEUIL QF	TARIF APPLICABLE
QF > 650 €	Plein tarif
650 € > QF > 550 €	- 33 %
550 € > QF > 450 €	- 66 %
QF < 450 €	Gratuité

	TARIFS AU 03/01/2022	POINTS DE VENTE
TICKETS		
TICKET 1 VOYAGE	1 €	 
	1,50 € à bord des véhicules	
TICKET 24H	4 €	  
TICKET 1 VOYAGE X10	10 €	   

	TARIFS AU 03/01/2022	POINTS DE VENTE
ABONNEMENTS COMMERCIAUX		

- DE 26 ANS	Mensuels	Plein tarif	15 €	  
		- 33 %	10 €	 
		- 66 %	5 €	 
		Gratuit	0 €	 
	Annuels	Plein tarif	165 €	 
		- 33 %	110 €	 
		- 66 %	55 €	 
		Gratuit	0 €	 
26 ANSET +	Mensuels	Plein tarif	30 €	  
		- 33 %	20 €	 
		- 66 %	10 €	 
		Gratuit	0 €	 
	Annuels	Plein tarif	330 €	 
		- 33 %	220 €	 
		- 66 %	110 €	 
		Gratuit	0 €	 

 À bord des véhicules

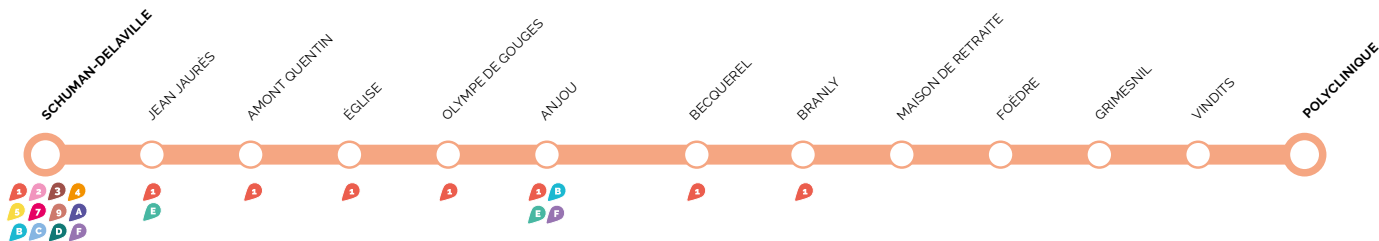
 Agence de Mobilité

 Titre SMS

 E-boutique du site capcotentin.fr

 Application TixiPass

 Dépositaires
capcotentin.fr



			Du lundi au samedi						
SCHUMAN-DELAVILLE	07:26	08:10	09:11	10:41	11:50	13:37	15:39	17:29	19:09
JEAN JAURES	07:29	08:13	09:14	10:44	11:53	13:40	15:42	17:32	19:12
AMONT QUENTIN	07:31	08:15	09:16	10:46	11:55	13:42	15:44	17:34	19:14
ANJOU	07:34	08:18	09:19	10:49	11:58	13:46	15:48	17:38	19:18
MAISON DE RETRAITE	07:37	08:21	09:22	10:52	12:01	13:50	15:52	17:42	19:21
VINDITS	07:39	08:23	09:25	10:55	12:04	13:53	15:55	17:45	19:23
POLYCLINIQUE	07:40	08:24	09:26	10:56	12:05	13:54	15:56	17:46	19:24

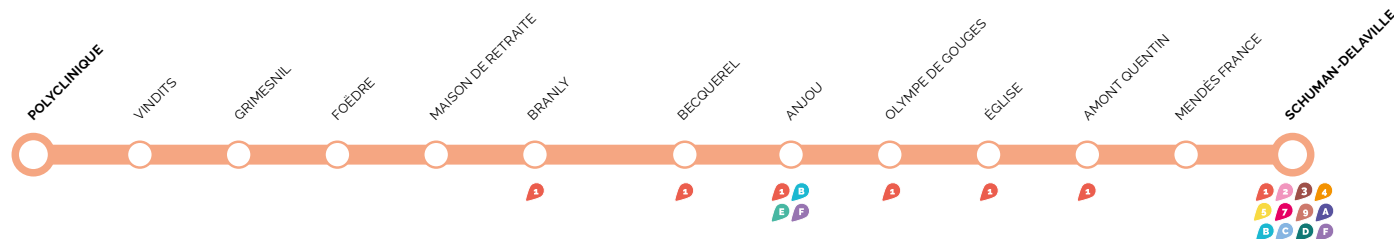


Départ effectué par un taxi sans réservation

8

DIRECTION > SCHUMAN-DELAVILLE

PÉRIODE | ÉTÉ



			Du lundi au samedi							
POLYCLINIQUE	07:48	08:29	09:35	11:04	12:35	14:30	16:10	17:10	18:08	19:30
VINDITS	07:49	08:30	09:36	11:05	12:36	14:31	16:11	17:11	18:09	19:31
MAISON DE RETRAITE	07:51	08:32	09:38	11:07	12:38	14:34	16:14	17:14	18:12	19:33
ANJOU	07:54	08:35	09:42	11:11	12:42	14:38	16:18	17:18	18:16	19:36
AMONT QUENTIN	07:57	08:38	09:46	11:15	12:46	14:42	16:22	17:22	18:20	19:39
MENDES-FRANCE	08:00	08:41	09:49	11:18	12:49	14:45	16:25	17:25	18:23	19:42
SCHUMAN-DELAVILLE	08:02	08:43	09:51	11:20	12:51	14:47	16:27	17:27	18:25	19:44



Départ effectué par un taxi sans réservation

POUR BIEN VOYAGER ENSEMBLE



Respecter **les règles sanitaires** en vigueur.



Se présenter à l'arrêt **au moins 5 minutes avant** le passage du véhicule et **faire un signe de la main** au conducteur afin qu'il s'arrête.



Afin de faciliter l'accès aux véhicules et la circulation à bord, **la montée se fait par les portes avant et la descente par les portes arrière.**



Pour voyager en règle, vous devez être muni d'un **titre de transport valide et validé** (voir encart ci-contre).



Pour la sécurité de tous, **se tenir aux barres dès la montée à bord**, et ce durant tout votre trajet.



Il est strictement **interdit de fumer et de vapoter** à bord des véhicules.



Pour le confort de tous, la musique s'écoute **avec un casque ou des écouteurs** dont le volume ne doit pas incommoder les autres voyageurs.



En cas de forte affluence, merci de **plier votre poussette.**



Par **courtoisie**, veuillez laisser la place aux personnes à mobilité réduite ou non-voyantes, aux personnes âgées, aux invalides de guerre et aux femmes enceintes ou aux personnes accompagnées d'enfants de moins de 4 ans.



Il est **interdit de parler au conducteur** lorsque le bus est en marche, sauf en cas d'urgence.



Les trottinettes pliées, les vélos pliés, skates ou patins à roulettes doivent être maintenus bloqués ou à la main : ils ne doivent pas être utilisés dans les véhicules.



Pour le **confort de tous**, il est interdit de souiller, laisser des détritux et de nuire à la propreté des véhicules.



Tout objet dangereux, encombrant (colis, objets excédant 1 mètre) ou incommode est **strictement interdit** à bord des véhicules.



Les animaux sont interdits à bord des véhicules, à l'exception des chiens d'aveugles et d'assistance aux personnes handicapées. Les animaux domestiques de petite taille peuvent être admis gracieusement sur le réseau s'ils sont transportés dans des paniers, sacs ou cages convenablement fermés sans pour autant qu'ils occupent une place assise.



Si vous n'êtes pas en mesure de présenter votre titre valide et validé au vérificateur, vous êtes en infraction.

Montant des procès-verbaux*

- **Contraventions de 3^{ème} classe** (défaut de titre ou de validation) : 60 € si règlement dans les 8 jours (80 € si vous réglez entre 8 et 30 jours, puis 110 € entre 31 et 60 jours). Au-delà de 2 mois, le recouvrement est effectué par le Trésor Public : le procès-verbal passe à 180 €.
- **Contraventions de 4^{ème} classe** (comportement incorrect) : 150 €
- **Indulgence abonnement sur présentation du titre sous 8 jours** (2 fois/an max) : 5 €, sous réserve que l'abonnement ait été acheté avant la verbalisation.

Comment régler votre procès-verbal ?

- **À l'agence de Mobilité Cap Cotentin**
- **Par courrier** : Transdev Cotentin 491 rue de la Chasse aux Loups 50 110 Cherbourg-en-Cotentin. En cas de règlement par chèque, merci de le libeller à l'ordre de Transdev Cotentin.

**Le détail des infractions et des montants des procès-verbaux est affiché dans les véhicules Cap Cotentin.*

ALLEZ-Y AVEC CAP COTENTIN



EN BUS

Port de Goury : arrêt "Goury – Cap de La Hague" 
Port Racine : arrêt "Port Racine" 
Maison Jean-François Millet : arrêt "Mairie de Gréville-Hague" 
Manoir du Tourp : arrêt "Manoir du Tourp" 
Château de Flamanville : arrêt "Mairie de Flamanville" 
Port de Barfleur : arrêt "Mairie de Barfleur" 
L'Île Tatihou : arrêt "Place Belle Isle" 
Château de Bricquebec : arrêt "Ancienne Gare de Bricquebec-en-Cotentin"  
Phare de Barneville : arrêt "Le Valnotte"  
Maison du Biscuit : arrêt "Maison du Biscuit"  
Château de St-Sauveur : arrêt "Mairie de Saint-Sauveur-Le-Vicomte" 
Phare de Gatteville : arrêt "Route Val de Saire" 
Château des Ravalets : arrêt "Eglantine Château" 
Cité de la Mer : arrêt "Cité de la Mer – A. Briand"  
L'Abbaye Notre-Dame-du-Vœu : arrêt "Hôtel des Impôts"  
Parc Emmanuel Liais : arrêt "Chantier"   
Montagne du Roule / Musée de la Libération : arrêt "Bosquet du Roule" 



EN VÉLO

Location de vélo à assistance électrique

Location longue durée
(3 mois, 6 mois, 1 an)

Location courte durée
(1 jour, 3 jours, 1 semaine)

Plus d'information sur
capcotentin.fr



Photo © Aymeric Picot
Illustration © Pierre Burnel Art

Cet été, Cap Cotentin vous transporte...

Vers les **plages** & les **lieux touristiques**,
À vos **événements**, vos **festivals**...



capcotentin.fr

